

AR Prefecture

047-200068930-20250217-2025A17CISPD-DE
Reçu le 18/02/2025
Publié le 18/02/2025

Département de Lot-et-Garonne

Arrondissement de Villeneuve-sur-Lot

FUMEL VALLÉE DU LOT

34 avenue de l'Usine - BP.10037 - 47502 FUMEL Cédex

**Extrait du Registre des
Délibérations****Conseil Communautaire,
Séance du : 13 février 2025**

L'an Deux Mille Vingt-Cinq, le 13 février à 18h00,
le Conseil Communautaire régulièrement convoqué le
07 février 2025, s'est réuni en séance publique ordinaire à la
salle du Conseil de Fumel Vallée du Lot, à Fumel, sous la
Présidence de Monsieur Didier CAMINADE, Président.

Membres titulaires présents :

Mesdames, Messieurs :

ALLEMAND Pierre, AMBROISE Philippe, ARANDA Francis, ARONDEL Jean-Pierre, BALSAC Didier,
BELLEAU Marie-Hélène, BIHOUE Yann, BILLOUX Bruno, BORIE Daniel, BOUCHER RÉZÉ Séverine,
BOUQUET Thierry, BREL Chantal, CALMEL Jean-Pierre, CAMINADE Didier, CONGÉ Marie-Yvonne,
COSTES Jean-Louis, COSTES Marie, DELPY Jean-Luc, GARGOWITSCH Sophie, GRASSET Éric,
GUÉRIN Gilbert, JURQUET Bernard, LABROUE Cédric, LAFON Nadine, LAFOZ Michèle, LARIVIÈRE
Yvette, LE CORRE José, LE MANACH Jean-Louis, LESTIEU Daniel, MUCHA Jean-Luc, PINSOLLES
Sophie, POUCHOU Marie-Thérèse, SCHMITZ Jean-Marc, SÉGALA Jean-François, SOTTORIVA Olivier,
STARCK Josiane, TALET Marie-Lou, THÉLIOL Jean-Jacques, TORO Viviane, VIDAL Aline.

Membre(s) titulaire(s) absent(s) excusé(s) :

Mesdames, Messieurs :

ALBASI Maxime, GRIFFEILLE Martine, PICCOLI Jacques, VIGNEAU Céline.

Membre(s) titulaire(s) absent(s) représenté(s) par un membre suppléant :

Néant

Membre(s) titulaire(s) absent(s) représenté(s) par procuration :

Monsieur BROUILLET Jean-Jacques procuration à Madame LAFOZ Michèle,
Monsieur MOULY Jean-Pierre procuration à Madame BREL Chantal,
Monsieur PAILLAS Lionel procuration à Monsieur LABROUE Cédric,
Monsieur QUEYREL Jean-Marie procuration à Madame BELLEAU Marie-Hélène,
Madame SICOT Maryse procuration à Madame TALET Marie-Lou,
Madame STREIFF Céline procuration à Monsieur SOTTORIVA Olivier.

**Secrétaire de Séance :
GARGOWITSCH Sophie****Conseillers en exercice : 50
Présents (titulaires et suppléants) : 40
Pouvoir(s) : 6
Votants : 46****N°2025A17CISPD : VALIDATION DES ACTIONS PRÉVUES POUR 2025 DANS LE CADRE DU
DISPOSITIF CISPD (CONSEIL INTERCOMMUNAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA
DÉLINQUANCE)**

Le CISPD de Fumel Vallée du Lot favorise l'échange d'informations entre les responsables des institutions et organismes publics et privés concernés et peut définir des objectifs communs pour la préservation de la sécurité et de la tranquillité publique.

AR Prefecture

047-200068930-20250217-2025A17CISPD-DE

Reçu le 18/02/2025

Publié le 18/02/2025

Il met en place des actions qui découlent de la stratégie nationale de prévention de la délinquance et du plan départemental de prévention de la délinquance 2022-2025.

Notre programme répond aux axes prioritaires suivant :

- Prévenir de manière ciblée la délinquance chez les jeunes,
- Aller vers les personnes vulnérables pour mieux les protéger,
- Prévenir et lutter contre l'insécurité routière,
- Une gouvernance locale associant le public.

Monsieur Gilbert GUÉRIN, Vice-président, propose donc de valider les actions suivantes pour 2025 :

- Organisation de 7 semaines de chantiers Citoyens sur l'ensemble du territoire, dans la continuité des années précédentes, soit 14 chantiers jeunes,
- Mise en place d'une permanence de la maison des femmes sur le territoire pour informer, orienter et accompagner les femmes victimes de violences,
- Mise en place d'un parcours citoyen récompensé par l'attribution d'une carte jeune,
- Action de prévention à l'usage du protoxyde d'azote,
- Elargissement du dispositif de participation citoyenne et mise en place d'animations (sensibilisation aux cambriolages, dangers d'internet, escroqueries, ...),
- Organisation de l'assemblée annuelle participation citoyenne,
- Mise en place d'un projet de lutte contre les addictions avec le public des lycéens,
- Organisation de réunions d'informations et de sensibilisations sur les thèmes suivants :
 - *Les addictions chez les jeunes,
 - *La radicalisation (connaître et agir),
 - *Les violences sexistes et violences dans le sport,
 - *Prévention du numérique (collèges et écoles du territoire),
 - *Journée sécurité routière,
 - *La sécurité à domicile pour les seniors.

Toutes actions nouvelles issues des problématiques du territoire, pourront se rajouter à ce programme d'actions si elles entrent dans le champ des axes prioritaires cités ci-dessus.

**Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré,
le Conseil Communautaire**

1°) - Approuve l'organisation des actions CISPD 2025 citées ci-dessus ;

2°) - Atteste que les crédits afférents à ces actions seront bien inscrits au budget 2025 ;

3°) – Autorise Monsieur le Président ou Monsieur le Vice-président à signer tous les documents relatifs aux actions CISPD 2025 ;

4°) – Constate que la présente délibération a été approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

AR Prefecture

047-200068930-20250217-2025A17CISPD-DE
Reçu le 18/02/2025
Publié le 18/02/2025

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme
Fumel, le 13 février 2025

La Secrétaire de séance,



Sophie GARGOWITSCH

Le Président,



Didier CAMINADE

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de l'accomplissement des formalités de publicité requises

Certifié exécutoire le : 18 février 2025

Reçu en Préfecture le :

Publié ou Notifié le : 18 février 2025
